

Crise des intermittents : panique, « feu au lac » et poker menteur

Le Monde.fr | 14.06.2014 à 12h25 • Mis à jour le 14.06.2014 à 12h35 | Par Clarisse Fabre

C'est parti. La billetterie du Festival d'Avignon, qui doit se tenir du 4 au 27 juillet, a ouvert samedi 14 juin, à l'attention des Avignonnais. Quarante-huit heures plus tard, les réservations devraient être accessibles à tous. Mais le lundi 16 juin est aussi le jour de la mobilisation nationale, fixé par la CGT-Spectacle, contre l'accord du 22 mars sur l'assurance-chômage et les nouvelles annexes VIII (techniciens) et X (artistes) de l'Unédic.

Ce jour-là, les intermittents du « in » seront en grève, c'est désormais officiel. Les équipes techniques sont déjà à pied d'œuvre pour l'installation des lieux, à l'intérieur des remparts et extra-muros. La crainte d'une annulation du Festival, comme en 2003, crée la panique. Et le gouvernement de Manuel Valls semble pris au piège, entre, d'un côté, les intermittents qui demandent le non-agrément du texte et, de l'autre, les partenaires sociaux signataires de l'accord (le patronat, la CFDT, FO et la CFTC) qui refusent de rouvrir les négociations. Pendant ce temps, le député (PS) Patrick Gille, nommé le 7 juin par Manuel Valls pour trouver une issue sous quinze jours, tourne le Rubik's Cube dans tous les sens. Mission impossible ?

UNE MINISTRE « TOTALEMENT PANIQUÉE »

Qu'on se le dise. La ministre de la culture, Aurélie Filippetti, est contre l'accord du 22 mars. Elle souhaiterait que les propositions alternatives des intermittents soient enfin entendues. Mais elle ne peut pas le dire. « *Ce n'est pas moi qui décide, c'est François Rebsamen* », le ministre du travail, dit-elle à ses interlocuteurs. Le 22 mars, pourtant, Aurélie Filippetti saluait, sur Lemonde.fr, la bonne nouvelle : « *Nous avons sauvé les annexes VIII et X* », déclarait-elle, rappelant que le Medef avait, au départ, l'intention de les supprimer. Certes, ensuite, elle était intervenue pour que l'accord soit amendé en faveur des plus précaires.

En off, un ministre la dit « *totalement paniquée* », tout en raillant les intermittents, « *une bande noyauté par la Confédération nationale des travailleurs [CNT] et le Nouveau parti anticapitaliste [NPA]* » : « *Filippetti n'arrête pas de demander à Hollande de faire quelque chose.* »

Pour l'heure, d'autres prennent le micro à la place de la ministre. « *Il y a le feu au lac* », s'est inquiété Jack Lang, le 12 juin, sur France Inter. « *Sans dépenser un centime de plus* », a-t-il insisté, on peut trouver un autre système qui garantisse « *la solidarité* » et « *la redistribution* » entre les « *hauts revenus* » et les « *futurs exclus* » du système. Ni Manuel Valls ni François Rebsamen, dit-il, « *ne peuvent cautionner un accord qui tourne le dos à nos convictions* ». Pour mémoire, M. Rebsamen avait

signé en faveur des propositions alternatives quelques semaines avant de devenir ministre. « *Quand crise il y a, c'est une raison de plus pour augmenter les crédits de la culture* », a conclu Jack Lang, alors qu'une baisse de 69 millions d'euros pour la culture vient d'être annoncée dans le collectif budgétaire...

ANNULATIONS EN CHAÎNE

Fer de lance de la contestation, et en grève continue depuis son ouverture, le 3 juin, le Printemps des comédiens, à Montpellier, n'est plus le seul à ferrailler. Pas un jour sans qu'un festival ou un théâtre n'annonce une annulation de spectacle. Quelques grandes scènes parisiennes tiennent à exprimer leur « solidarité », à tour de rôle : à la Comédie-Française, *Phèdre* ne sera pas jouée le 16 juin ; à l'Odéon-Théâtre de l'Europe, c'est l'équipe de *Cyrano de Bergerac* qui fera grève le 17 juin, etc.

Bien sûr, tout le monde n'est pas favorable aux débrayages. Le gouvernement aime bien glisser que la CGT-Spectacle et la Coordination des intermittents et précaires (CIP) sont divisés. « *Nous sommes bien plus unis qu'en 2003 !*, rectifie le secrétaire général de la CGT-spectacle, Denis Gravouil, *mais nous ne voulons pas que les spectacles soient empêchés par des actions, ceci afin d'éviter les débordements. Les annulations doivent être décidées par les techniciens et les artistes concernés.* » Samuel Churin, de la CIP, rappelle qu'une charte a été élaborée de concert avec la CGT : « *On ne veut pas de ministre dans les festivals cet été. S'ils viennent à un spectacle, celui-ci sera annulé.* »

MENACES DU MEDEF

De son côté, le Medef a réitéré au gouvernement sa position, selon *Les Echos* du 11 juin : « *Si la convention n'est pas agréée ou si elle est vidée de la partie relative aux intermittents, nous quitterons la gestion de l'Unédic.* » Jean-Claude Mailly, secrétaire général de Force ouvrière, s'est fait encore plus précis, vendredi 13 juin, sur Europe 1 : « *Si le gouvernement ne l'agrée pas, le bébé lui revient. Ça veut dire qu'il ne reprend pas seulement les deux annexes, mais l'intégralité du dossier, et c'est lui qui le règle.* »

Dans l'entourage de François Hollande, on s'appuie sur ces menaces pour expliquer le silence du gouvernement. On travaille, poursuit l'Elysée. Et, si besoin, on dépêche des émissaires dans les points « chauds ». Montpellier a ainsi reçu, mardi 10 juin, la visite de Michel Orier, directeur général de la création artistique au ministère de la culture, pour porter ce message : on n'annule pas un festival par anticipation.

La Rue de Valois redoute un effet domino entraînant dans la chute d'autres festivals. Jean-Paul Montanari, qui s'était préparé à annuler Montpellier Danse, qu'il dirige depuis 1983, a dû faire machine arrière. De même, le conseil d'administration du Printemps des comédiens a décidé, mercredi 11 juin, de ne pas annuler le festival de théâtre, pour éviter de devoir payer les grévistes. Pas de jeux, pas de pain.